

Climat, biodiversité et instabilité

Heat is coming

Réchauffement climatique et destruction de la biodiversité s'accroissent, en dépit de l'accord de Paris. Cela a déjà des conséquences sur la stabilité sociale et politique de vastes espaces de la planète. L'ONU semble s'en préoccuper, mais les prochaines COP, dans ces deux domaines, doivent accélérer la prise de conscience et les décisions concrètes.

Le changement climatique progresse : les quatre dernières années ont été marquées par des températures records, avec un accroissement moyen de + 1 °C par rapport à l'ère préindustrielle. La concentration de CO₂ dans l'atmosphère atteint des niveaux sans précédent et les émissions anthropiques de gaz carbonique sont reparties à la hausse en 2017 et 2018, après trois années de stagnation. En dépit des engagements pris par les États dans l'accord de Paris, la trajectoire d'accroissement des températures à l'horizon 2100 est supérieure à + 3 °C¹, alors que l'accord entend limiter cet accroissement à moins de + 2 °C, et, idéalement, à + 1,5 °C.

Si la COP24 a permis des avancées techniques sur la mise en œuvre de l'accord, en particulier sur le volet de la transparence, la mobilisation internationale autour des engagements de baisse des émissions et de la mise en œuvre d'efforts supplémentaires est ébranlée par les stratégies d'obstruction de grandes puissances comme les États-Unis. À cela s'ajoute une absence de volonté européenne forte. L'engagement politique est insuffisant et la dégradation du climat, aux conséquences irréversibles, s'avérera peut-être supérieure aux conjectures actuelles.

Le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) d'octobre 2018 analyse les différences entre un monde où l'accroissement des températures moyennes est de + 2 °C et un monde où cet accroissement se limite à + 1,5 °C. Ses conclusions sont claires : un monde à + 2 °C est soumis à un stress climatique aux conséquences beaucoup plus déstabilisatrices qu'un monde à + 1,5 °C.

S'ajoutent enfin les menaces sur la biodiversité. Plus d'un million d'espèces sont menacées d'extinction, envisagée pour la plupart d'entre elles dans les prochaines décennies. Ce chiffre ne cesse de croître, et à un rythme sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

1. « Emissions Gap Report 2018 », Programme des Nations unies pour l'environnement, novembre 2018.

Le changement climatique et la destruction de la biodiversité, facteurs d'instabilité

Différents auteurs ont publié des ouvrages à fort retentissement, décrivant l'inévitabilité de guerres climatiques. À cette vision alarmiste répond l'analyse de Bruno Tertrais, pour qui les conflits liés au réchauffement climatique ne sont qu'un mythe moderne, faisant trop souvent l'objet de raccourcis simplistes qui contribuent à occulter les raisons fondamentales de certains conflits. Avec l'intensification des dérèglements climatiques et la diminution de la biodiversité, il devient pourtant de plus en plus difficile de ne pas reconnaître ces éléments comme des facteurs aggravant les risques de conflits liés à l'eau, aux terres et aux autres ressources finies, dans un monde dont la population croît. Le lien n'est cependant pas systématique : l'intensité des effets du réchauffement climatique et l'ampleur de la destruction de la biodiversité diffèrent selon les régions du monde ; ils jouent plutôt le rôle de catalyseurs, exacerbant des facteurs de déséquilibres politiques, sociaux, ou économiques préexistants.

On peut déjà citer plusieurs exemples de conflits et de phénomènes migratoires amplifiés par la dégradation du climat et de la biodiversité. Les tueries entre populations paysannes et éleveurs au Nigéria ont fait plus de 1 300 morts depuis janvier 2018. Suite à la dégradation des sols, les éleveurs du nord du pays ont été contraints de quitter leurs terres et d'aller plus au sud par manque d'eau et de vivres pour leurs troupeaux, entraînant des conflits liés à l'accès aux ressources dans une région déjà instable. Plus récemment, les mouvements de populations en Amérique centrale, notamment la colonne de migrants provenant du Guatemala, du Salvador et du Honduras qui est remontée vers les États-Unis à l'automne 2018, peuvent être considérés comme étant liés au changement climatique. La mauvaise gouvernance et l'absence de perspectives socio-économiques, combinées à la sécheresse et aux faibles rendements agricoles liés à la dégradation des sols, ont poussé des milliers de paysans à gagner les villes. D'où, par la suite, la formation de « caravanes » de migrants, hautement médiatisées, traversant le Mexique pour rejoindre les États-Unis.

Ces phénomènes vont continuer à s'amplifier au cours du siècle. Depuis quarante ans, ce sont plus de 33 % des terres arables qui ont été détruites à cause de l'érosion des sols ou de la pollution. La Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), dans son dernier rapport, est catégorique : la perte massive d'une partie de la biodiversité aura des conséquences très graves sur les écosystèmes, fondements de notre sécurité alimentaire. D'ici 2050, la dégradation des sols et le changement climatique vont réduire le rendement des cultures de 10 % en moyenne au niveau mondial, jusqu'à plus de 50 % dans certaines régions. Ces dégradations seront susceptibles de causer la migration forcée de 50 à 700 millions de personnes.

De même, d'ici 2100, jusqu'à 74 % de la population mondiale pourrait être exposée à des températures mortelles pendant plus de 20 jours par an² et, dans 30 ans déjà, 800 millions de personnes et 570 villes seront directement menacées par

2. « Global Risk of Deadly Heat », *Nature Climate Change*, 19 juin 2017.

la montée des eaux³. L'insécurité alimentaire et les migrations, liées à d'autres problèmes, économiques ou sociaux, ont un fort potentiel d'instabilité au niveau régional, interétatique, et même intercontinental. Dans cet ordre de raisonnement, l'Afrique est identifiée comme le continent le plus exposé à la menace du dérèglement climatique. Devant l'accroissement démographique considérable de certaines régions, et même si les mouvements migratoires se font d'abord au sein du continent, il est probable que le nombre de réfugiés climatiques, notamment vers l'Europe, augmente, en plus des réfugiés politiques et économiques.

La prise en compte stratégique du changement climatique

La reconnaissance de la dimension stratégique du changement climatique à l'échelle internationale s'est effectuée progressivement au cours de la dernière décennie, avec une montée en puissance ces dernières années.

Le 17 avril 2007, à l'initiative du Royaume-Uni, un premier débat public sur le thème « Énergie, sécurité et climat » a été organisé au Conseil de sécurité des Nations unies, qui a mis clairement en lumière les liens entre changement climatique et problématique sécuritaire. L'année suivante, le groupe des petits États insulaires en développement a obtenu l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies d'une résolution invitant le Secrétaire général à présenter à la prochaine session un rapport détaillé sur les répercussions éventuelles des changements climatiques sur la sécurité. Accompagnant les efforts des Nations unies pour évoluer d'une culture de la réaction vers une culture de la prévention, ce rapport, paru en septembre 2009⁴, reconnaissait les changements climatiques comme des « multiplicateurs de menaces », dans la mesure où ils viendraient exacerber des sources existantes de conflit inter- ou intra-étatique. Plus récemment, le Conseil de sécurité a souligné les « effets néfastes des changements climatiques et écologiques, entre autres facteurs », sur la stabilité de certaines zones en particulier, comme l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

Face à la nécessité de s'adapter à cette nouvelle réalité, un nombre croissant de pays, notamment européens, appellent au développement d'une approche de prévention de ce risque sécuritaire. Le 11 juillet 2018, un nouveau débat a été organisé au sein du Conseil de sécurité à l'initiative de la présidence suédoise, dans la perspective d'améliorer encore la compréhension des interactions entre changement climatique et sécurité, mais aussi d'envisager des mesures concrètes de la part des Nations unies. Parmi les propositions avancées figurent notamment l'introduction d'un système d'alerte précoce pour identifier les éventuelles crises, ou encore la création d'un poste de représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies sur le Climat et la Sécurité. Ce débat devrait se poursuivre en 2019 et 2020, puisque l'Allemagne, devenue membre non permanent du Conseil de sécurité au 1^{er} janvier, s'est donnée comme priorité de travailler sur les interactions entre

3. « Staying Afloat: The Urban Response to Sea Level Rise », C40 Cities, disponible sur : www.c40.org.

4. « Les changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité », Rapport du Secrétaire général des Nations unies, 11 septembre 2009.

climat et sécurité. Des réflexions sont déjà lancées, notamment animées par le Auswärtiges Amt et la Stiftung Wissenschaft und Politik.

Au niveau national, la dimension sécuritaire du changement climatique est déjà manifeste dans la doctrine militaire d'un certain nombre de pays, à commencer par les États-Unis. Dans le cadre de l'Examen quadriennal de la défense de mars 2014, puis dans un rapport de juillet 2015 élaboré à la demande du Congrès, le Département de la Défense reconnaît les effets du changement climatique comme une tendance lourde, qui nécessitera une adaptation opérationnelle de l'outil militaire des États-Unis. En France, la *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale* de décembre 2017 pointe l'amplification des risques liés aux dérèglements climatiques. Les institutions de défense doivent prendre en compte ces nouvelles problématiques, en raison de la possible extension des zones de crise et des potentielles multiplications d'opérations de secours aux populations.

Le réchauffement climatique et la destruction de la biodiversité s'accroissent. Ces dérèglements sont déjà perceptibles et menacent la stabilité de régions entières. Il est plus que temps de renforcer la mobilisation autour des enjeux d'adaptation. De plus, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte pour la préservation de la biodiversité doivent être vues comme des moyens d'investir dans la stabilité et la sécurité à long terme. Dans ce cadre, la dynamique lancée par l'Allemagne aux Nations unies permet d'attirer l'attention sur ces sujets, encore trop souvent négligés. Le dernier G7-environnement à Metz, les 5 et 6 mai 2019, en a été l'illustration.

Les efforts en matière de baisse des émissions sont encore trop faibles, et la plupart des Objectifs d'Aichi ne seront pas atteints d'ici 2020. Dans leur déclaration commune du 26 mars 2019, la France et la Chine ont affiché clairement leur volonté de lutter contre le réchauffement climatique et la perte de la biodiversité. La prochaine COP25 pour le climat se tiendra fin 2019 au Chili. La COP15 pour la biodiversité, qui se tiendra à Pékin en 2020, doit être l'occasion, en particulier pour les gouvernements français et chinois, d'unir leurs efforts diplomatiques, et de susciter une réaction internationale qui soit enfin à la hauteur des enjeux.

H. L. P.

Pour en savoir plus

- « Stopping Nigeria's Spiralling Farmer-Herder Violence », *Africa Report*, n° 262, International Crisis Group, juillet 2018.
- « Sustainability, Stability, Security: Why It Is Vital for Global Security and Stability to Tackle Climate Change and Invest in Sustainability », World Wildlife Fund for Nature (WWF), 2017.
- L. Rüttinger *et al.*, « A New Climate for Peace: Taking Action on Climate and Fragility Risks », Adelphi/International Alert/The Wilson Center/European Union Institute for Security Studies, 2015.